

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : DOLIGEZ, François

Titre : « Comment concevoir et apprécier l'impact dans le domaine de la microfinance ? », 26 p.

Editeur : F3E, IRAM, Paris

Date : juin 2004

COMMENT CONCEVOIR ET APPRECIER L'IMPACT DANS LE DOMAINE DE LA MICROFINANCE ?

François Doligez
IRAM-F3E, juin 2004¹

INTRODUCTION

Ce texte, issu d'un travail de recherche (Doligez, 2002), constitue une première contribution au thème des « enjeux de l'évaluation et de l'appréciation de l'impact dans le cadre de la ligne de cofinancement aux ONG européennes ». Centré sur un thème technique, la microfinance ou le secteur financier intermédiaire (Gentil & Fournier, 1993) il illustre, à partir d'une revue des théories économiques, la nécessité de prendre en compte un référentiel socio-économique élargi pour apprécier l'impact des innovations financières et, par là, celui des interventions destinées à les promouvoir. Cette prise en compte implique, à son tour, un certain nombre de conditionnantes en termes de méthodologie d'analyse qui sont également développées. Dans le cadre de la préparation du séminaire de décembre, les éléments présentés dans cette contribution devront être synthétisés et actualisés par des travaux plus récents (programme international *ImpAct*, travaux de l'équipe DIAL, synthèse de J. Morduch sur microfinance et pauvreté, etc.). Ils seront également élargis, à partir d'une approche issue des analyses en termes de sociologie politique, aux enjeux liés aux modes et processus d'intervention

1. QUELLES HYPOTHESES EN TERMES D'IMPACT ISSUES DES THEORIES ECONOMIQUES DU DEVELOPPEMENT FINANCIER ?

Les innovations du secteur intermédiaire apparaissent comme une forme particulière et historiquement déterminée du développement financier dans les pays en développement et, plus particulièrement, au niveau des marchés de crédit locaux. La question de l'impact de la microfinance posée s'élargit, de ce fait, à l'analyse des marchés de crédit ruraux, leurs organisations et leurs impacts sur les comportements économiques. Il s'agit, pour reprendre les termes de Postel-Vinay dans son étude historique sur le marché de crédit rural en France (1998), de comprendre « comment il s'agence, quelle est sa dynamique [notamment du fait des innovations financières] et en quoi son organisation affecte les comportements économiques au cours du temps ou, en retour, est affectée par eux » (p. 9).

A partir des différentes théories économiques, les hypothèses classiques sur la causalité entre développement financier et croissance débouchent sur plusieurs niveaux d'analyse des effets induits par l'émergence du secteur intermédiaire dans les marchés de crédit ruraux : capacité de mobilisation de l'épargne, mobilité des ressources et efficacité de leur allocation correspondant, dans leur ensemble, à l'efficacité allocative de Aglietta (1995). Mais, au delà des effets économiques induits par l'ajustement des différents marchés dans le cadre de la théorie de

¹ www.iram-fr.org

l'équilibre général, l'importance des transactions-liées dans le fonctionnement des marchés de crédit incite à s'intéresser également à la question des externalités liées à ces innovations financières sur les marchés de la terre, des biens et des services, ou du travail. Enfin, la dimension sociale des innovations financières du secteur intermédiaire conduit à analyser leurs effets sur les inégalités, mais, aussi, à prendre en compte leur impact en termes d'équité dans cette analyse sur les comportements économiques et, en particulier, sur les relations entre agents.

11. L'efficacité des innovations financières dans l'allocation des ressources

Innovations financières et mobilisation de l'épargne

Il s'agit, dans un premier temps, d'évaluer la capacité des nouvelles institutions à mobiliser de nouvelles ressources et, en particulier, à collecter de l'épargne monétaire. Or, cette capacité ne découle pas mécaniquement d'une hausse du taux d'intérêt, mais de l'adaptation des modalités des services d'épargne aux contraintes des demandeurs et de l'environnement. Outre l'information quantitative (ratio entre épargne du secteur intermédiaire et épargne domestique), deux critères peuvent permettre d'affiner cette évaluation. Il s'agit, d'une part, de la capacité du secteur à étendre la « *profondeur* » du secteur financier à des catégories de ménages non touchées par le secteur bancaire. D'autre part, l'utilité marginale du service offert par les institutions de microfinance doit être comparée aux pratiques d'épargne informelle, en termes de rémunération (par rapport à la « *valeur refuge* » des modèles économiques comme la thésaurisation par exemple), mais aussi au regard d'autres systèmes de préférences issues des analyses micro-économiques de l'épargne et hiérarchisées par des enquêtes auprès des épargnants (confidentialité, sécurité, accès au crédit, etc.).

Il est possible, par exemple, de s'interroger, dans la lignée des travaux du CIRAD sur le nord du Burkina Faso présentés par N'Guyen (1996), sur le rôle de l'épargne monétaire et ses critères de préférence pour des ménages ruraux dont les investissements en cheptel peuvent présenter des taux de rémunération de l'ordre de 20 à 40 % par an, alors que leur liquidité semble assurée au vu du dynamisme des marchés de bétail dans la région (Hamiss, 1997).

Au niveau des épargnants, l'impact des innovations financières doit également se mesurer en termes de réduction des risques de liquidité et des risques de défaut personnel. Concernant la liquidité, il s'agit d'apprécier la capacité des institutions à assurer la liquidité des dépôts par rapport aux pratiques informelles d'épargne existantes et notamment vis à vis des formes d'épargne-investissement (bétail, biens durables, placements sociaux, etc.). Cette capacité sera d'autant plus appréciée que la « *préférence pour la liquidité* » des agents est importante dans un contexte marqué par l'incertitude (Hugon, 1995). Cette préférence est d'autant plus forte, selon Keynes, que « *notre désir de détenir la monnaie comme réserve de richesse est un baromètre du degré de défiance que nous éprouvons à l'encontre de nos propres calculs et conventions concernant l'avenir... La possession de monnaie calme notre inquiétude* » (1937, p. 216, cité par Aglietta et Orléan, 2002).

D'un point de vue institutionnel, la question du risque se pose également en termes de sécurité et de viabilité des innovations qui développent ce service et qui doivent construire une relation de confiance avec les épargnants. Elle peut amener à s'interroger sur la protection des épargnants et sur la gestion du risque-système. De

fait, dans un grand nombre de pays latino-américains notamment, les cadres réglementaires qui ont vu le jour dans les dernières années n'autorisent pas les institutions de microfinance à collecter de l'épargne du public, ce qui, en retour, affectera leurs stratégies financières.

Mais, dans une « *petite économie ouverte* » telles que celles de la plupart des pays en développement, la question peut être élargie à la mobilisation d'autres ressources que celles de l'épargne locale. Fort de la sur-liquidité constatée du secteur bancaire, certaines innovations peuvent se spécialiser sur l'allocation de crédit issu du refinancement du secteur bancaire mais aussi, parfois, du marché des capitaux. Au delà, vis à vis des innovations financières, l'épargne externe peut provenir d'autres circuits non fondés sur la maximisation du rendement financier mais sur d'autres utilités (épargne éthique, aide publique au développement, etc.).

Alors que dans les modèles de référence de l'ajustement, le crédit est une fonction contingente de l'épargne, sensible au taux d'intérêt, et l'efficacité des systèmes financier peut s'apprécier par une mesure du taux d'épargne (M2/PIB en particulier), la question de l'efficacité de la mobilisation de l'épargne doit plutôt s'appréhender au regard d'une pluralité de sources et d'utilités dont il s'agira de hiérarchiser les systèmes de préférence. De fait, cette pluralité ne sera pas sans conséquence sur les logiques d'organisation des innovations financières et devra être prise en compte dans l'analyse des dynamiques de fonctionnement des marchés financiers locaux.

Plus globalement, alors que les systèmes bancaires s'avèrent globalement surliquides, les observations doivent permettre de s'interroger sur la réalité de la prééminence de l'épargne sur l'investissement énoncée dans les modèles de référence de la libéralisation financière. Il s'agit d'observer, malgré l'absence de franchise bancaire au niveau des institutions de microfinance si, pour ces dernières les « *crédits font les dépôts* », l'investissement des agents financés étant entravé par la contrainte de liquidité (rationnement du crédit) mais, comme le soutient Keynes², jamais par manque d'épargne. L'analyse des comportements financiers peut ainsi permettre de reposer, dans notre champ d'étude, la question de la nature des relations entre crédit et épargne.

Innovations financières et mobilité des ressources

L'amélioration de l'efficacité des marchés financiers en termes de mobilité des ressources correspond à la possibilité que ces derniers ont, en fonction des différences de « *rentabilité sociale* », (1) de déplacer les ressources d'un endroit à l'autre (mobilité horizontale), (2) de toucher une majorité d'agents économiques et de passer d'un secteur à un autre (mobilité verticale), mais aussi (3) de transformer des ressources collectées à court terme en emplois à long terme, de façon à développer l'investissement et, ainsi, améliorer la rentabilité des projets financés (mobilité temporelle).

(1) Sur un plan horizontal, il s'agit d'analyser la couverture géographique des innovations financières et de voir en quoi l'horizon de ces dernières dépasse, et prolonge, celui des systèmes financiers informels. Cette hypothèse dépend, en particulier de la provenance des ressources et de l'efficacité plus ou moins grande de l'organisation en réseau de l'institution qui s'avère déterminante pour la mobilité

² : Keynes, 1969 in Aglietta, 1995, p. 37.

interne des ressources (refinancement ou péréquation entre caisses locales ou entre régions). Dès lors que des ressources externes sont injectées dans les circuits économiques locaux, cette hypothèse pourra être considérée comme remplie. Cela est en particulier le cas des institutions du secteur intermédiaire qui bénéficient d'un refinancement bancaire ou de fonds externes. Pour ces dernières, pour des ressources souvent marquées par le « syndrome d'extériorité de l'argent froid » et de son non remboursement, la question récurrente sera plutôt celle de l'efficacité de l'intermédiation, c'est à dire des critères de choix des projets financés et de leurs taux de remboursement. Par contre, pour les systèmes basés sur la collecte d'épargne locale, il s'agit, à travers la compréhension des règles de fonctionnement financier, d'analyser les flux de ressources et leur mobilité, interne à l'institution ou externe, à travers les liens avec le secteur bancaire. Certains réseaux de coopératives d'épargne et de crédit, inspirés par le Crédit mutuel français ou Desjardins au Canada, où l'activité de crédit rural reste fortement rationnée en raison de ses risques intrinsèques, voient souvent, en termes de mobilisation de ressources, leur efficacité stigmatisée parce qu'ils conduisent à transférer de l'épargne rurale vers des placements dans un système bancaire polarisé sur l'urbain et souvent surliquide³, donc peu efficace en termes d'investissement.

(2) Au niveau de la mobilité verticale, deux hypothèses peuvent être étudiées. La première correspond à la capacité des nouveaux intermédiaires financiers à sortir les agents économiques du « paradoxe du paysan pauvre » cher à McKinnon, c'est à dire à offrir aux agents économiques les plus contraints financièrement les services financiers leur permettant de desserrer la contrainte limitant l'investissement à leur capacité d'autofinancement. La capacité des nouvelles institutions, par les innovations en termes contractuels, à atteindre des agents économiques ayant un accès limité aux marchés de crédit sera donc essentielle de ce point de vue.

Cette analyse de la « portée » (« outreach ») des innovations financières dépendra étroitement des solutions mises en œuvre concernant l'adaptation des services financiers à la demande et aux contraintes des emprunteurs, ainsi qu'à l'incomplétude de l'information et de leur adéquation au contexte local. Elle peut difficilement se réduire, côté demande, à un simple indicateur quantitatif, du type nombre de prêts décaissés ou nombre d'emprunteurs financés, mais devra, par l'analyse des coûts de transaction, prendre en compte l'efficacité des nouveaux modes d'intermédiation.

Des travaux économétriques ont montré, par l'étude de la corrélation entre un indice de profondeur⁴ et un indice d'autonomie financière⁵ sur un échantillon d'innovations financières africaines et latino-américaines, que les deux objectifs étaient inversement proportionnels (Fruman & Paxton, 1998), ce qui tendrait à réduire d'autant cette dimension de l'efficacité en termes de mobilité verticale ou, tout du moins, à la relier au niveau de subventions permanentes que l'institution ou le secteur intermédiaire dans son ensemble est en mesure d'obtenir⁶. Néanmoins,

³ : Voir, par exemple, l'expérience des Banques populaires du Rwanda avant 1994.

⁴ : Indice de profondeur de la pénétration (IPP), basé sur l'analyse du taux de pénétration de l'innovation (% ou moyenne des membres par rapport aux moyennes nationales) suivant quatre critères : la proportion des femmes, d'urbains, d'analphabètes et le revenu moyen.

⁵ : *Subsidy Dependence Index* (IDS en français), indice construit par J. Yaron (1992 & 1997) et permettant de mesurer le niveau des taux d'intérêt nécessaires pour couvrir l'ensemble des coûts d'intermédiation, se dispenser des subventions d'exploitation et se refinancer au taux du marché.

⁶ : Ce qui peut être assuré par certaines mesures de politiques publiques comme l'organisation d'un fonds de compensation d'intérêt destinée à subventionner les transactions à risque (secteur agricole) de faible montant. Par exemple, à Panama,

l'étude, qui s'inscrit dans une approche où les barrières à l'entrée restent basées sur des coûts de transaction qui sont soit internalisés dans le contrat de crédit, soit subventionnés de l'extérieur, ne rend pas compte des autres coûts d'intermédiation liés aux variations de la densité de population, par exemple, ni surtout de la socialisation plus ou moins importante des transactions financières. Celle-ci peut en effet permettre aux innovations d'externaliser, dans certains contextes sociaux, une partie de ces coûts, comme l'illustre une étude récente sur la viabilité des systèmes de microfinance en zones rurales défavorisées d'Afrique (Chao Béroff, 1999).

L'autre hypothèse concerne la mobilité intersectorielle du capital. Elle doit permettre d'estimer l'origine des ressources collectées en termes de catégories socio-professionnelles ou de secteurs économiques et mesurer la capacité de l'institution à transférer ces ressources d'un secteur ou d'une catégorie à l'autre en fonction de la demande de crédit. Cette possibilité dépendra de l'ouverture plus ou moins grande de l'institution financière à différentes catégories de public et de sa capacité à proposer des services financiers adaptés à leur demande. En effet, certaines institutions sont spécialisées sur certains corps de métiers (cas des caisses mutuelles professionnelles par exemple) ou excluent certaines catégories d'agents ou d'activités réputés moins fiables (agriculture par exemple). Pour une institution de microfinance, le dilemme à résoudre correspond alors à un arbitrage entre base économique suffisante pour asseoir la viabilité de l'institution et homogénéité sociale nécessaire au bon fonctionnement des règles internes.

Un aspect particulier de cette problématique concerne l'accès des femmes aux services financiers. La spécificité des femmes porte sur les budgets familiaux séparés⁷, les dynamiques d'épargne liées aux activités de petite transformation agroalimentaire, de commerce et de services induisant une rotation beaucoup plus rapide du capital d'exploitation et donc une propension plus faible à son immobilisation. Elle porte également sur la demande de crédit spécifiques : montants plus faibles des prêts, échéanciers de remboursement étalés, etc.

(3) Concernant l'efficacité de la mobilité temporelle, une première analyse passe par l'analyse du taux de transformation, c'est à dire la capacité des institutions à transformer des ressources de court terme en engagements de crédit à moyen et long terme. Malgré la présence de ressources stables collectées sous forme d'épargne sur livret au sein de nombreux réseaux d'épargne-crédit⁸, les cadres réglementaires comme la loi PARMEC en zone UMEOA ne permettent pas, en général, cette transformation au niveau du secteur intermédiaire. L'activité de crédit moyen terme se limite donc aux ressources longues collectées par les réseaux (dépôts à terme, plans-épargne, etc.), souvent faibles vue la précarité du public touché, aux fonds propres et aux refinancements externes à moyen et long termes. L'efficacité du secteur pourra alors s'apprécier par la capacité à financer l'investissement à travers la mise en place de produits de crédit adaptés aux capacités de remboursement des emprunteurs.

En prenant en compte les apports de la théorie de l'investissement en situation d'incertitude et d'irréversibilité, l'analyse du lien entre financement et investissement

l'organisation, sous l'égide de la commission bancaire, du FECL (fonds spécial de compensation d'intérêt) financé par une taxation sur les intérêts des crédits du secteur bancaire avait par exemple, cet objectif (Fedele & Alii, 1994).

⁷ : Plus ou moins important suivant les cultures et les milieux socio-économiques.

⁸ : Par exemple, pour la FECECAM au Bénin, cf Gentil & Doligez, 1999.

ne peut se limiter à la réalisation d'un unique projet d'investissement, mais peut également s'envisager comme « *une succession de décisions unitaires d'investissement en un bien de capital homogène (...): on parvient alors à un modèle d'investissement incrémental dans lequel le dirigeant de l'entreprise se demande, à chaque instant, s'il doit accroître ou non sa capacité de production* » (Bourdieu & Alii, 1997).

L'analyse de l'efficacité des institutions de microfinance dans le financement de l'investissement amène donc à prendre en compte deux types de relations entre crédit et investissement : un système de crédit court terme constamment renouvelé de façon à permettre la réalisation d'investissements fractionnés (Doligez, 1996) et un système de crédit moyen terme dont les garanties permettent à la fois de gérer l'incertitude et le risque accru par l'éloignement de l'horizon temporel de l'investissement.

Innovations financières et allocation des ressources

L'analyse de l'efficacité des institutions du secteur intermédiaire peut être décomposée en trois niveaux : (1) celui de la sélection des agents et des projets à financer, (2) celui de la fonction d'intermédiation et (3) celui du fonctionnement du marché de crédit.

(1) Au niveau des agents et des projets, l'efficacité consiste à sélectionner des agents innovants en réduisant au maximum les contraintes liées aux asymétries d'information, en assurant un financement ajusté à la « *capacité d'endettement* » des emprunteurs (Von Pischke, 1991) et, dans le renouvellement des crédits, en accompagnant le développement de leurs activités économiques. Pour analyser cet aspect, il sera nécessaire de s'intéresser aux modes de sélection des emprunteurs et aux modalités existantes de crédit. Malgré les difficultés méthodologiques liées à la fongibilité du crédit, l'efficacité de l'intermédiation financière pourra également être constatée ex-post, par la valorisation du crédit, c'est à dire par l'évaluation des résultats des projets financés et l'analyse des effets sur les revenus et l'investissement des emprunteurs.

En termes d'impact, il sera nécessaire d'observer également comment l'institution accompagne les dynamiques de changement⁹ et finance les différents modes d'innovation, ce qui représente souvent une difficulté pour les institutions financières. Cette difficulté est notamment due aux modalités de constitution du savoir au niveau des intermédiaires financiers qui, pour des raisons liées à l'opacité du futur, « *ont tendance à se focaliser sur le passé et le présent* », notamment sur les avoirs (Guille, 1994) et financent surtout le développement d'activités existantes (Gentil & Doligez, 1997). Or les agents qui démarrent une nouvelle activité n'ont, en général, pas les antécédents, ni les avoirs, permettant aux intermédiaires financiers de s'engager sur un crédit. En particulier, les jeunes agriculteurs ou les agents souhaitant démarrer une nouvelle activité pourront se voir marginalisés à ce niveau.

Dans les observations de terrain, la réflexion sur l'innovation doit être élargie au sens de « *l'évolution* » de Schumpeter (1911). En particulier, dans certaines économies rurales où la monétarisation reste limitée mais où l'ouverture des circuits commerciaux s'intensifie par le développement des moyens de communication, la

⁹ : Notamment en cas de changement brutal de l'environnement macro-économique, comme au Nicaragua.

spécialisation des activités ou l'urbanisation croissante, on peut s'interroger sur la contribution de la microfinance à élargir « l'étendue de la monnaie » (Assidon, 1986) en permettant aux agents économiques ruraux de diversifier leurs activités et d'échapper aux circuits d'échanges où le crédit-lié devient source de monopole pour les collecteurs.

(2) Au niveau de l'intermédiation, l'efficacité de la microfinance repose, d'une part, sur la capacité des intermédiaires financiers à réduire les coûts de transaction liés à l'accès au financement et à réduire au maximum le risque propre à l'activité financière. D'autre part, elle dépend également de la capacité des architectures contractuelles à diminuer l'aléa moral. Pour étudier cette dimension, il est nécessaire d'analyser les différents types de contrats de crédit et le fonctionnement des systèmes de sélection et de contrôle des emprunteurs qui peuvent appartenir aux institutions ou s'externaliser au niveau des organisations sociales. Sur ce point, une confrontation entre analyse théorique et observations de terrain sera nécessaire pour discerner dans chaque situation, le mode d'interpénétration entre décision individuelle et espace de coordination et la logique économique dont il relève.

Il semble, par exemple, peu pertinent d'appliquer la théorie des contrats avec responsabilité conjointe au fonctionnement des groupes de caution solidaire dans un cas comme la Guinée. En effet, alors que cette théorie justifie ce type de contrat par l'obtention d'un « portefeuille de projets plus sûr et mieux diversifié » (Conning, 1997, p. 92), l'expérience montre que les emprunteurs cherchent, au contraire, à sortir d'une relation imposée jugée trop contraignante pour accéder au crédit et qui est la cause de plus d'un tiers des démissions de membres du Crédit rural (Pélissier, 1997).

Dans le prolongement de l'analyse du contrat de prêt, l'étude des impayés existants, leur répartition au niveau du portefeuille de crédit et l'analyse de leurs causes constitue un indicateur essentiel du niveau d'efficacité de l'intermédiation. Cette partie de l'analyse devra prendre en compte les problèmes de fragilisation et de risque-système induits par la surenchère dans l'offre existante sur certains marchés de crédit ruraux alors que les capacités de régulation existantes sur les marchés de crédit locaux demeurent très faibles. Elle conduit à élargir l'analyse aux différentes dimensions de la viabilité des institutions : viabilité économique et équilibre financier ; viabilité institutionnelle, organisation interne et cadre juridique et viabilité sociale, normes et équilibre des pouvoirs internes, insertion dans son environnement (Gentil & Nieuwkerk, 1999).

En effet, l'efficacité de l'intermédiation financière repose sur la permanence des institutions. Orléan (1994), dans son analyse de la confiance, montre bien comment, à partir de la théorie des jeux, la durée déterminée du renouvellement des transactions entraîne la défection généralisée des partenaires puisque l'espérance de gains futurs et la menace de sanction disparaissent ? D'où le risque de non-remboursement connu des institutions de microfinance qui utilisent alors la perspective de renouvellement du crédit comme un mécanisme incitatif. La durée déterminée des transactions induite, par exemple, par l'instabilité des projets de crédit rural peut engendrer, vis à vis des institutions exogènes, des modèles de comportement qualifiés de « culture du non-remboursement » et constitue des freins au développement financier.

(3) Enfin, concernant le niveau du fonctionnement des marchés de crédit, l'interaction entre les innovations du secteur intermédiaire et le secteur financier informel apparaît comme une dimension essentielle de l'analyse. Il y a-t-il progressivement substitution des pratiques informelles comme la « *conception traditionnelle* » avait pu l'imaginer ou effets croisés liés à la segmentation des différents secteurs comme le sous-entendent les nouvelles approches économiques ?

Cette question a, par exemple, été étudiée par Stiglitz qui, dans le cadre d'analyse issu de la théorie standard étendue, la « *nouvelle économie du développement* » (Stiglitz, 1986), évalue les effets d'interventions publiques sur les marchés de crédit ruraux à partir d'une série d'études de cas essentiellement asiatiques (Hoff & Stiglitz, 1993¹⁰). Cinq cas de figure sont distingués :

- Le premier correspond à une intervention externe indirecte par la bonification du taux d'intérêt bancaire. Aucune incidence sur le marché de crédit informel n'est observée en raison de la segmentation et des phénomènes de rationnement du crédit bancaire. Dans le cas d'une intervention directe passant par la mise en place de fonds de crédit, Stiglitz observe un phénomène général d'éviction des prêteurs informels pratiquant les taux les plus élevés.
- Si, dans un deuxième cas de figure, du fait des arrangements institutionnels établis, le contrat de crédit est prééminent (« *senior debt* ») sur les engagements informels et si la demande n'est que partiellement satisfaite, il est alors probable que le risque moyen du secteur informel augmente et donc son taux d'intérêt moyen aussi.
- Si, par contre, dans une troisième situation, le contrat établi n'est pas prééminent sur le secteur informel, le crédit mis en place a tendance à se concentrer au niveau des emprunteurs les plus riches du marché informel, ce qui conduit à une augmentation du taux du marché informel pour les emprunteurs les plus pauvres par effet induit sur l'augmentation du risque moyen.
- Par contre, si dans une quatrième situation, proche de la troisième, mais où le crédit est utilisé par les prêteurs du secteur informel comme refinancement, l'effet de l'intervention dépendra alors du coût du crédit informel et du degré de concurrence existant sur ce segment de marché.
- Enfin, dans un cinquième cas de figure, l'intervention peut se concentrer sur les externalités du marché de crédit et vise, notamment par des innovations institutionnelles comme la méthode des « *groupes de caution solidaire* », à réduire les problèmes d'asymétrie d'information en transférant une partie du risque au niveau des groupes, ce qui permet d'augmenter l'accès global au capital.

A l'inverse, les approches issues de l'économie des conventions amènent en contrepoint d'autres types de questionnement sur les complémentarités et des synergies entre différentes sphères financières (Assidon, 1997) où les innovations du secteur intermédiaire deviennent susceptibles de renforcer l'efficacité globale du

¹⁰ : *Imperfect Information and Rural Credit Markets : Puzzles and Policy Perspectives*, in Hoff, Braverman & Stiglitz, 1993, pp. 33-52.

système financier par apprentissage des pratiques financières, élargissement des flux, etc.

Enfin, l'analyse du fonctionnement des marchés de crédit doit prendre en compte également les relations existantes entre secteur bancaire et microfinance, une meilleure articulation et des effets de synergie entre les deux étant susceptibles de raccrocher l'activité bancaire à l'ensemble de l'économie nationale. En particulier, selon un « *principe de subsidiarité* » (Hugon, 1996), les systèmes de microfinance peuvent constituer un « détaillant » capable de faciliter l'accès d'un plus grand nombre d'agents au financement bancaire, soit par refinancement direct des institutions de microfinance, soit par « graduation » des emprunteurs¹¹, soit, enfin, par des systèmes de délégation et de partage des risques et des produits entre les deux institutions. Bien que séduisant sur le principe, il semble néanmoins que cette complémentarité reste encore peu valorisée en raison de la méfiance réciproque des deux secteurs.

12. Les effets induits et les « externalités » des innovations financières

Deux types d'effets liés au développement de la microfinance peuvent être envisagés. Au niveau des autres marchés, certains effets sont induits par le biais des ajustements au niveau de la demande modifiée par le développement du crédit et renvoient à l'obtention d'un nouvel équilibre au sein du système de marchés interdépendants stylisé par la théorie de l'équilibre général développée par Walras, Arrow et Debreu.

D'autres correspondent à des externalités, ou « *interactions hors-marché* ». Ils peuvent être envisagés à plusieurs niveaux : ceux issus des liens entre les différents marchés mais échappant aux mécanismes d'ajustement néoclassiques, ceux engendrés par la combinaison des différents facteurs de production, celui de l'investissement et, enfin, ceux liés au processus d'apprentissage et aux modes d'organisation.

Les effets sur les autres marchés : circuits commerciaux et filières, foncier et marché du travail

L'importance des transactions liées dans les marchés de crédit peut accroître les effets des innovations financières sur différents marchés de biens et services. Dans un contexte oligopolistique, les effets induits sont susceptibles de varier considérablement suivant la position des agents ayant accès aux innovations financières. Par exemple, les pratiques foncières peuvent être modifiées par l'accès au crédit : baisse des pratiques de mise en métayage par manque de capital ou, au contraire, développement du fermage grâce à l'accès au crédit des paysans sans terre. Mais le crédit, s'il est concentré aux mains des propriétaires peut également renforcer les processus de concentration foncière comme l'illustrent de nombreuses expériences de modernisation agricole en Amérique latine. De même, les circuits de commercialisation sont modifiés. L'accès au crédit peut jouer sur le niveau de concurrence, les volumes de transaction, leurs horizons géographiques (passage des marchés locaux au commerce « *au long cours* » vers les centres urbains) ou temporels (possibilité de stockage) (Doligez, 1996).

¹¹ : Au delà d'un certain montant, les « bons emprunteurs » de la microfinance accèdent au crédit bancaire.

Le développement du crédit va avoir également des effets sur le marché du travail. Il peut, par le développement des activités économiques, augmenter l'offre, à tel point que l'on parlera, dans certains endroits comme la caisse de Gouécké en Guinée, de « *deuxième niveau de distribution du crédit* » à travers l'emploi de main d'œuvre agricole (Condé & Loua, 2000). Dans d'autres situations comme celles de la Grameen Bank du Bangladesh, l'accès au crédit pourra contribuer à l'augmentation de la rémunération du travail par le biais du développement des systèmes d'auto-activités (Nowak, 1988) ainsi que par le changement des rapports sociaux permettant une plus grande indépendance des ouvriers agricoles dans la négociation des salaires (Rahman & Wahid, 1997).

Les effets liés à l'investissement

La prise en compte des externalités de l'investissement et de ses effets cumulatifs développés par les théories de la croissance endogène, fait apparaître l'importance, pour Assidon (1997), de la prise en compte de l'éducation, des processus d'apprentissage et des dépenses de reproduction de la force de travail dans l'analyse des comportements d'investissement. Cette approche élargie des trajectoires d'investissement donne une toute autre dimension aux effets souvent constatés du crédit des institutions intermédiaires sur l'augmentation des frais d'écolage ou de santé. En effet, d'une vision restreinte des effets limités d'un crédit « *soudure* »¹² ou de « *survie* », on intègre une vision complètement renouvelée de l'investissement.

Les effets sur les normes de gestion et d'organisation

Enfin l'hypothèse existe d'externalités sur les comportements économiques, notamment dans les systèmes mutualistes, au niveau de l'acquisition de nouvelles normes d'organisation (autonomie vis à vis de l'Etat, rigueur et transparence de gestion, présentation des comptes en assemblées générales, débats publics, élections des responsables) qui peuvent essaimer, ou non, dans d'autres espaces économiques et se répercuter sur les dynamiques organisationnelles (Gentil, 1999).

13. Les effets des innovations financières sur les processus d'exclusion et les inégalités de développement

Sans rentrer dans la complexité du débat économique sur les théories de la justice¹³, la dimension sociale à l'origine de l'essor de la microfinance, ainsi que l'interaction entre transactions financières et médiations sociales incitent à ne pas se limiter à l'analyse de l'efficacité dans son sens économique le plus normatif¹⁴.

Deux aspects semblent importants à retenir. Dans un premier temps, à partir des théories utilitaristes, il est possible de montrer que « *toute action en vue d'assurer un usage plus efficace des ressources affecte la répartition du bien-être entre les individus et soulève donc le problème de la juste répartition* »¹⁵. Mais, dans la suite de la critique introduite par Rawls sur l'égalité des libertés, on peut s'interroger avec Sen (2000), au delà de l'égalité d'accès aux ressources, sur les capacités (ou « *capabilités* ») ou opportunités des différents agents d'employer cette dotation supplémentaire ou, comme l'exprime Guérin (2001), sur l'aptitude des agents à « *convertir* » leurs ressources et leurs droits en de réelles potentialités.

¹² : Voir, par exemple, la typologie des institutions de microfinance retenue par l'Agence française de développement dans la note d'orientations « *Les interventions de l'AFD dans le secteur de la micro-finance* », janvier 2000, 26 p.

¹³ : Voir Arnsperger & Van Parijs, 2000.

¹⁴ : C'est à dire où l'usage des ressources est optimale dans le sens où il maximise les utilités, quelque soit leur répartition.

¹⁵ : J. Généreux, 2001 : « *La justice introuvable* », in *Alternatives économiques*, février 2001, pp. 68-69.

D'un point de vue pratique, il s'agira donc d'apprécier, à travers la microfinance, deux phénomènes. Le premier concerne la plus ou moins grande ouverture des systèmes financiers aux exclus du secteur bancaire. Le second correspond aux effets de répartition directs des innovations financières, ceux-ci dépendant uniquement des caractéristiques propres aux différentes catégories d'agents (rendement décroissant dans la valorisation des prêts par exemple) ou, également, du mode opératoire des institutions de microfinance (différentiel d'accès à l'épargne et au crédit).

En termes d'impact, d'autres effets de répartition peuvent se manifester indirectement par des transformations induites au niveau des rapports de production et d'échange, transformations d'autant plus importantes que les externalités liées au développement de la microfinance peuvent affecter l'organisation d'autres marchés ou influent la répartition des pouvoirs dans les institutions existantes. C'est par exemple ce qu'illustre Guérin (2001) dans le cas des réseaux de commerçantes sénégalaises où l'accès au microcrédit solidaire vient augmenter l'autonomie féminine.

Ainsi, dans un grand nombre de situations, les innovations financières ouvrent l'accès au marché de crédit institutionnel à une partie de la majorité des agents économiques exclus du secteur bancaire et de l'accès à ses services. Mais, de par leurs limites intrinsèques, elles contribuent elles-mêmes à créer, selon l'expression de Von Pischke (1991), de « nouvelles frontières » entre emprunteurs et non emprunteurs.

Par ailleurs, l'accès différencié au capital financier que les innovations financières induisent joue sur les mécanismes existants de reproduction des inégalités (Mazoyer, 1981). Ces mécanismes peuvent être, suivant les dynamiques économiques, plus ou moins renforcés par deux types de phénomènes propres aux comportements financiers. D'une part, le rationnement du crédit a tendance à écarter les emprunteurs à la structure financière la moins capitalisée et pour lesquels les montants des transactions financières sont les plus réduits. D'autre part, dans l'utilisation du crédit, les taux de valorisation du crédit au niveau des revenus présentent des rendements décroissants pour les catégories d'emprunteurs à faibles revenus. Hulme et Mosley (1998), dans une étude sur treize institutions de microfinance dans sept pays, interprètent ce phénomène par la difficulté que ces emprunteurs, dont la préférence s'orienterait sur la consommation, ont à prendre des risques et à investir dans de nouvelles technologies.

Mais l'élargissement de l'accès au crédit est susceptible de réduire la prédation « marchande ». En effet, quand le confinement sous le seuil du marché du crédit par éviction de certains agents, comme les *seringueros* de l'Amazonie brésilienne, permet à d'autres de « s'emparer de la totalité de la valeur marchande de leur surtravail » (Geffray, 1995), l'endettement est l'un des moyens d'entretenir ce rapport d'exploitation engageant beaucoup plus qu'un simple contrat de crédit¹⁶.

Enfin, les médiations sociales utilisées par la microfinance sont susceptibles, suivant les dynamiques sociales existantes, d'entraîner le « détournement » des systèmes de

¹⁶ : Comme le souligne Montaigne, dans le cas d'un contrat de crédit on « ne donne que de l'argent, pour les autres [on] se donne [soi]-même » in *Essais*, Livre III, chapitre 9 (cité par Postel-Vinay, 1998, p. 232).

crédit, dès lors que ces derniers cibleront leurs services sur les catégories sociales les plus pauvres (Winter, 2002, p. 86).

14. Synthèse des hypothèses concernant l'analyse de l'impact de la microfinance

A partir de ce cadre général et des différentes hypothèses énoncées, on peut redéfinir l'analyse de l'impact dans le domaine de la microfinance de la façon suivante. En considérant l'émergence de la microfinance comme une nouvelle forme de développement financier apparue en réponse à l'exclusion bancaire induite par les politiques de libéralisation financière, on peut faire l'hypothèse de l'existence d'une double relation de causalité entre le développement de ce type d'innovation financière et les dynamiques économiques et sociales. Par leur capacité, dans un contexte d'information asymétrique, à financer l'activité d'un grand nombre d'agents économiques, les institutions de microfinance émergentes peuvent, dans une certaine mesure, réduire le rationnement du crédit et améliorer l'efficacité des marchés financiers en les élargissant et en réduisant certaines positions de monopole, sans toutefois, en raison des différents modes de transactions, véritablement rompre avec la segmentation existante. Les niveaux d'équilibre atteints peuvent varier selon les contextes de départ, les formes institutionnelles prises par les innovations financières et leur stabilité, en raison des effets d'apprentissage et de la préférence pour la liquidité limitant les horizons économiques.

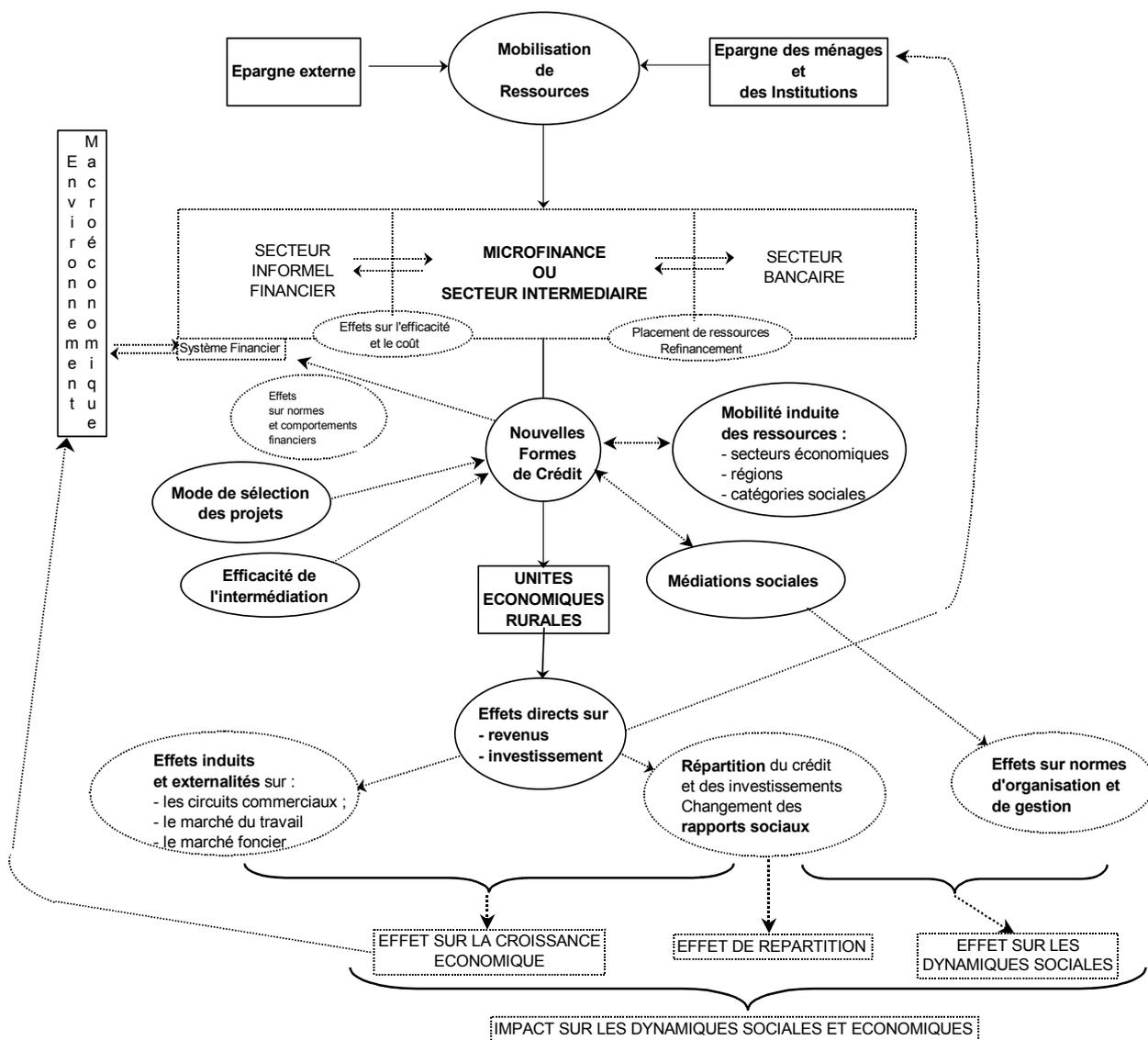
Au-delà d'une mesure ponctuelle des effets économiques, il s'agit donc de s'attacher à l'analyse des comportements financiers et aux arrangements institutionnels issus des nouvelles formes organisationnelles de l'intermédiation financière. Celle-ci doit permettre d'apprécier dans quelle mesure ces innovations transforment les comportements individuels et quelles en sont les répercussions sur les dynamiques économiques. Selon la plus ou moins grande importance de la médiation sociale dans les transactions financières et les décisions économiques des emprunteurs, de nouveaux processus d'accumulation, hybridation entre la capitalisation individuelle et le développement du « *capital social* »¹⁷ sont à identifier. Par ailleurs, la médiation sociale qui accompagne ces arrangements institutionnels, ainsi qu'un certain nombre d'externalités liés aux innovations financières sur les normes d'organisation et de gestion, sont susceptibles de se répercuter sur les dynamiques sociales. Il s'agit donc d'appréhender l'ensemble des effets sur les dynamiques socio-économiques et de s'interroger, dans une approche macro-économique, pour savoir si ces dernières sont à même d'engendrer un nouveau régime d'accumulation.

A l'instar de la précaution prise par J.M. Viel (1999) dans son essai, il n'est pas inutile de préciser ce qui n'est pas traité dans ce travail. En effet, vis à vis des cas étudiés, il n'est pas possible de traiter, d'une façon générale la question du développement et de la croissance. En particulier, il ne s'agit pas d'analyser, en soi, l'allocation des capitaux, les causes de la faiblesse de l'investissement dans certains secteurs des économies considérées, comme l'industrie, ni l'orientation d'une partie des investissements locaux vers le commerce, l'usure et les services intermédiaires. L'enjeu est plus restreint, et se limite donc à l'organisation, et l'évolution, du système financier avec l'émergence de la microfinance, ainsi qu'à ses interactions avec le reste de l'économie et les dynamiques sociales.

¹⁷ : Tout en reconnaissance les ambiguïtés de ce concept (cf. Méda, 2002).

L'ensemble des hypothèses peut être résumé dans le schéma synthétique ci-après. Ce dernier illustre les différents aspects à prendre en compte dans le cadre d'une recherche ouverte sur les rapports entre organisation des marchés de crédit, comportements économiques et dynamiques sociales.

Les différents types d'effets induits par l'émergence de la microfinance



2. REVUE DES DIFFERENTES METHODES D'ANALYSE DE L'IMPACT DE LA MICROFINANCE

Une fois définies les principales questions à traiter, un regard sur les méthodes utilisées pour étudier l'impact de la microfinance peut permettre de positionner la recherche dans le paysage des travaux sur l'analyse des effets liés aux innovations financières.

21. Eléments de synthèse sur les travaux existants

Cette partie ne repose pas, malheureusement, sur un travail exhaustif en matière de méthodologie d'analyse de l'impact¹⁸, mais différentes études comparées (AIMS, 1996 ; Doligez & Le Bissonnais, 1996 & Hulme, 1997) permettent de fournir quelques points de référence utiles.

Synthèse sur les méthodologies d'impact et leurs améliorations

Source	Echantillon	Unités et variables analysées	Méthodologie	Echantillonnage et durée	Limites et propositions
AIMS, 1996 (Gaile & Foster, 1996)	Onze études d'impact	<ul style="list-style-type: none"> Ménage (consommation, éducation, patrimoine, foncier, relation de genre.) Entreprise (revenu, investissement, emploi, technologie) communauté 	Monter un système « quasi-expérimental » avec comparaison à un groupe de référence et techniques statistiques pour éliminer les biais de sélection.	Total minimum de 500 enquêtes pour permettre un traitement statistique significatif. Attention aux écarts dans les périodes de collecte d'information. Prévoir une enquête étalée sur 18 à 24 mois pour comparer les situations avant et après crédit. Considérer le sexe comme une variable discriminante. Prendre en compte la localisation des enquêtes dans l'analyse des données (accès aux infrastructures, etc.)	Difficulté liée à la fongibilité du crédit au sein du système famille-exploitation. Des effets sur les non emprunteurs et sur la communauté sont observés mais peu analysés dans les études. Intérêt de l'analyse qualitative du contexte pour l'interprétation des données et d'enquêtes approfondies sur un échantillon restreint.
IRAM-PRAOC, 1996 (Doligez & Le Bissonnais, 1996)	Quinze études d'impact, mémoires d'étudiant et documents de suivi-évaluation d'institutions de microfinance	<ul style="list-style-type: none"> Ménage (revenus, épargne, utilisation des excédents liés au crédit, emploi, éducation et apprentissage, participation à des groupements) Entreprise (Volume de vente, chiffres d'affaires, bénéfices, investissement, total des actifs) Communauté et économie locale Institutions de crédit 	Elaboration de typologie (cf marmites au Burkina) ou classement (par niveau de richesse) Elaboration de ratio de rentabilité du crédit (marge sur coûts variables, VA/montant de crédit), d'endettement (annuité/résultat) ou indicateur d'efficacité (montant de crédit/poste de travail créé par exemple)	D'une trentaine « d'histoires de vie » ou d'enquêtes « systèmes de production » à plus de 650 enquêtes emprunteurs. Le plus souvent, pour des raisons de coût, un seul passage.	Problème lié à la fongibilité, à la prise en compte du non monétaire, etc. Sensibilité des résultats par rapport aux incertitudes des enquêtes. Intérêt du recours à un suivi budgétaire. Objectifs, coûts et restitution aux acteurs locaux des résultats.
Hulme, 1997 (Travail préparatoire à une « conférence virtuelle » du CGAP sur le thème de l'impact)	Identifie deux « écoles » conceptuelles : une centrée sur les effets au niveau des « bénéficiaires », l'autre sur le fonctionnement du marché (portée et viabilité des institutions)	<ul style="list-style-type: none"> Individu Entreprise (profit, retour sur investissement, etc.) Ménage Communauté (mesure des externalités, de la participation sociale et de « l'empowerment ») Effets sur les institutions 	Les méthodes utilisées sont classées en quelques grands types : <ul style="list-style-type: none"> Enquête quantitative simple avec groupe de contrôle et mesure avant et après intervention (méthode expérimentale) Diagnostic rapide avec notion de groupe-cible, enquête semi-structurée, études de cas, observation participante et utilisation de sources secondaires Observation participante Etude de cas, « histoire de vie » Processus de recherche-action Deux approches sont opposées (méthode expérimentale et méthode inductive). La sélection des méthodes dépend des objectifs poursuivis, des moyens disponibles et de leur faisabilité, mais l'intérêt de croiser différentes approches est souligné.	Quatre niveaux d'analyse se dégagent : <ul style="list-style-type: none"> Les outils de suivi-évaluation internes aux IMF ; Des études locales rapides (9 à 18 mois) et aux méthodologies variées destinées à l'amélioration des institutions ; Des études intermédiaires avec échantillon et groupes de contrôle étalées sur 15 à 30 mois ; Des travaux académiques basés sur des approches économétriques et des échantillons larges (48 mois) 	Dès lors que la diversité des effets possible est reconnue dans l'enquête, la fongibilité n'est plus un problème (l'enquête traite l'éducation ou la santé comme l'investissement si l'emprunteur était assimilé à une entreprise)

Dans les études, les unités analysées et les variables prises en compte varient de l'individu ou du ménage et de la micro-entreprise à différents niveaux agrégés : la communauté, l'économie locale et les institutions. Les comparaisons insistent tout d'abord sur la diversité des travaux et de leurs méthodologies. Cette diversité est à mettre en rapport avec des finalités différentes, plus ou moins opérationnelles : pilotage stratégique des institutions financières¹⁹, mesure des effets sur les dynamiques économiques et évaluation des politiques publiques²⁰, questionnement universitaire des théories économiques sur le développement financier, etc. Ainsi,

¹⁸ : Certains travaux récents (Barnes & Sebstad, 2000 ou Simanowitz, 2001), mais ne modifiant pas nos conclusions, n'ayant pas été repris.

¹⁹ : Analyse, par exemple, des risques de surendettement des emprunteurs ou mise en place de nouveaux produits financiers.

²⁰ : Mesure, par exemple, de l'efficacité des fonds publics ou de l'aide au développement investis dans les innovations financières.

Hulme (1997) dégage quatre grands niveaux d'analyse : le suivi-évaluation des institutions, les études locales rapides et directement opérationnelles relevant pratiquement du « *marketing bancaire* », les études intermédiaires avec passages répétés et échantillons contrôlés et les travaux de recherche basés sur des approches économétriques.

Cette diversité est également à rapprocher des dispositifs mis en œuvre, de leur outillage théorique et méthodologique et des moyens qui leur sont alloués. En particulier, les méthodes peuvent aller d'une construction quasi-expérimentale avec construction d'un groupe de référence à des approches inductives basées sur divers types d'observation : diagnostic rapide, observation participante, « histoires de vie » ou processus de recherche-action. Suivant les cas, les échantillons constitués pourront varier du traitement de variables sur plusieurs milliers d'individus (Morduch, 1999) à quelques dizaines d'études de cas approfondis et la durée des travaux de plusieurs années (4 ou 5 pour les plus importantes) à quelques mois.

Au delà de ces éléments de méthode, un clivage important entre les études peut découler des différents cadres théoriques qui sont mobilisés et que Hulme (1997) identifie à des « *écoles conceptuelles* ». Une première démarche, reposant sur un présupposé d'efficacité des marchés, s'interrogera uniquement sur la « portée » (*outreach*) des intermédiaires financiers, ainsi que sur leur viabilité (*sustainability*). A l'opposé, l'autre démarche s'efforcera, dans une logique d'évaluation plus classique²¹, de reconstituer les chaînes causales et d'analyser les effets en cascade liés au crédit sur les unités économiques (ménages, micro-entreprises) et leur environnement (communauté, économie locale, institutions).

Dans cette seconde optique, une approche minimaliste centrée sur les concepts de la « *lutte contre la pauvreté* » se limitera à étudier les effets sur un certain nombre de variables individuelles telles que les revenus, le patrimoine (augmentation des actifs) ou certains indicateurs de niveaux de vie (éducation, santé, etc.) liés à l'amélioration de la consommation. A l'inverse, une approche plus ouverte à une perspective socio-économique s'efforcera d'analyser les évolutions dans les logiques financières et économiques, mais aussi d'en mesurer les répercussions sur les rapports socio-économiques et, de façon agrégée, au niveau des groupes humains (« communautés »), des économies locales et de leurs institutions.

22. Problèmes pratiques et limites des analyses

Différents types de problèmes apparaissent dans ce type d'études et limitent d'autant la fiabilité des analyses réalisées.

La prise en compte du non monétaire

Une part importante des activités et des échanges des unités étudiées reste non monétarisée mais constitue une dimension essentielle de leur économie²². La prise en compte de cette partie pose un problème récurrent au niveau des études sur l'impact du crédit. Faut-il l'évaluer et à quel prix²³, au risque de surestimer les revenus réels ou, au contraire, en l'ignorant, ne risque-t-on pas de passer à côté des raisons expliquant l'affectation des fonds issus de l'endettement ? Pour un agronome, au

²¹ : Type « *méthode des effets* », voir Bridier & Michaïlof, 1987.

²² : Voir, par exemple, les travaux de G. Faure sur les unités paysannes en zone cotonnière du Togo (1990).

²³ : La notion de « *coût d'opportunité* » étant, par exemple, essentielle pour valoriser l'autoconsommation face à des prix d'achat de biens alimentaires qui peuvent varier du simple ou double suivant la période de l'année (récolte ou soudure).

delà de l'autoconsommation familiale, l'exemple classique est d'ignorer les logiques d'utilisation des sous-produits (agricoles ou domestiques) dans l'alimentation animale, comme les sous-produits de la fabrication du fromage dans l'élevage cochons par exemple, ou ceux utilisés dans la fertilisation des terres (production de compost ou de fumier).

En général, l'option prise est de ne pas valoriser cette partie pour ne pas surestimer, dans les indicateurs financiers et économiques issus des enquêtes, la solvabilité des emprunteurs et mesurer leur capacité d'endettement réelle. Néanmoins, l'analyse de la sphère non monétarisée reste souvent indispensable à la compréhension des logiques socio-économiques des emprunteurs.

Situation de référence et base des comparaisons

La plupart des études basées sur une approche statistique considèrent l'unité économique comme une « boîte noire » où sont comparées entrées (avec ou sans crédit) et sorties (production, revenus, investissement, emplois, etc.), ce qui amène à une double observation. Dans ce montage « quasi-expérimental », l'échantillon de non emprunteurs est considéré comme la base de référence pour évaluer les effets du crédit. De fait, ce groupe de contrôle (Mosley, 1998) ne peut être constitué par la situation « avant crédit » des emprunteurs en raison des évolutions propres et liées aux autres facteurs que l'accès au crédit. L'objectif est donc d'analyser les changements à la fois du côté des emprunteurs que des non-emprunteurs pour évaluer les effets du crédit, mais ces effets ne sont pas forcément linéaires ou comparables. Pour surmonter ce type de difficulté, les montages expérimentaux en laboratoire privilégient des protocoles où les individus sont associés par paire entre les deux groupes. Malheureusement, dans les réalités étudiées, même s'il était envisageable de regrouper les unités étudiées par grands types, par exemple par catégorie d'exploitations agricoles, les facteurs non maîtrisés de variation sont beaucoup trop nombreux et aléatoires²⁴ pour reproduire ce type de montage expérimental. La comparaison ne peut donc se faire qu'entre groupes considérés comme homogènes, ce qui, au regard de la dispersion des variables, induit des tailles d'échantillon très importantes pour assurer la fiabilité des mesures réalisées²⁵.

La fongibilité des flux financiers et le problème de l'attribution du crédit

Dans le prolongement des travaux de Von Pischke (1991), tout le monde reconnaît désormais le caractère fongible du crédit (*Fongibility*). Le crédit constitue « une anticipation sur les revenus à venir » dont l'utilisation peut varier en fonction des circonstances et des contraintes de liquidité. Il s'avère donc, d'une façon générale, difficile d'affecter directement, et a priori, un emploi aux ressources correspondantes, d'où l'émergence de la notion de crédit ouvert ou « crédit de libre disponibilité »²⁶ En termes d'analyse, cette notion pose le problème de « l'attribution du crédit », c'est à dire de la mise en évidence de l'utilisation réelle de l'argent du prêt. Comment montrer qu'une dépense n'aurait pas été réalisée sans l'argent du prêt ?

²⁴ : aléas liés aux parcelles ou à la famille par exemple.

²⁵ : Par exemple, pour analyser les effets du crédit sur le revenu, si la variance représente le double de la moyenne (revenu moyen : R_m) au sein de l'échantillon étudié (i.e. que le revenu des individus varie de 0 à $2 R_m$), le nombre de cas pour mettre en évidence une augmentation de revenu de 50 % avec crédit est, d'après la loi de Fischer-Snedecor, de 256, soit 512 enquêtes.

²⁶ : Approche du *Cash Flow Lending* (Von Pischke, 1991).

En dépit du caractère « fongible » du crédit, de nombreux autres travaux font observer que, a posteriori, les flux laissent des traces, ils traversent l'unité économique et peuvent se caractériser par une date, un montant et une contrepartie qu'il est possible de repérer dans l'analyse des effets du crédit (Brossier & Alii, 1984).

Certains auteurs vont plus loin et ont même émis l'hypothèse d'une fongibilité limitée et d'un cloisonnement des usages monétaires²⁷. Althabe (1969, p. 90) constitue à ce titre un précurseur par ses travaux d'anthropologie économique à Madagascar. Il y constate que « dans l'univers villageois, l'argent n'a nullement cette réalité abstraite le rendant identique quelles que soient ses origines : l'argent tiré d'une période de salariat temporaire ne peut servir qu'à payer l'impôt ; l'argent issu de la vente d'une volaille qui est frappée d'un interdit alimentaire ne peut servir à l'achat de nourriture ». C'est, plus récemment, ce que rappelle J. Blanc (2001, p. 63), dans ses travaux sur la diversité du fait monétaire. « Il n'y a pas fongibilité parfaite des avoirs monétaires » et « les cloisonnements dans l'emploi des instruments et ceux dans l'emploi des avoirs monétaires sont intimement liés ». En effet, « les personnes n'affectent pas à leurs dépenses n'importe quel argent, mais destinent au contraire à des buts différents certaines sommes gagnées d'une certaine façon », notamment dans un but de sécurisation.

Fort de cette idée, il devrait être possible, dans une enquête ouverte, de reconstituer avec l'emprunteur l'affectation de l'argent obtenu grâce au crédit.

La complexité des unités économiques : des « unités statistiques rebelles »

Même si certains travaux économétriques (Djato, 2001), peu soucieux d'observer la réalité, ramènent les exploitations agricoles familiales africaines à de simples fonctions de production pour étudier l'efficacité du crédit, G. Winter (2002, p. 60) rappelle par cette image la difficulté de faire rentrer les unités économiques dans le cadre microéconomique classique, servant de base aux enquêtes statistiques. « Comment établir un budget, comment identifier les règles de comportement en matière de consommation, d'épargne, d'investissement lorsque le centre de décision et le groupe auxquels elles s'appliquent varie, de l'individu jusqu'au chef de lignage ou de village, en fonction de la nature même de la dépense et du revenu qui l'induit ? ». Traité par les travaux du groupe AMIRA²⁸ (Ancey, 1975), le problème de la complexité des unités de gestion qui, la plupart du temps, regroupent à la fois plusieurs unités de production, de consommation ou d'investissement, a pu être approfondi par une approche en termes d'anthropologie économique²⁹.

De la même façon, l'analyse des flux financiers doit reconstituer ces différentes unités et étudier les différentes opportunités d'utilisation des ressources qui ne sont pas toujours reliées à des dépenses individuelles et, encore moins à des investissements individuels directement productifs, mais peuvent rejoindre des unités économiques plus larges dans lesquelles les emprunteurs sont imbriqués.

Biais de sélection et constitution des échantillons d'enquêtes

Différents biais sont à l'origine d'erreurs dans les systèmes d'enquêtes. Certains, irréversibles, proviennent de la constitution des échantillons, les autres se situent dans

²⁷ : Voir Servet, 1998, p. 241 et faisant allusion à ses travaux de recherche doctorale, non consultés.

²⁸ : Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain.

²⁹ : Voir les analyses de J.M. Gastellu sur le choix des unités d'observations, in Robineau, 1992.

le rapport enquêteurs-enquêté, avec des conséquences diverses (Grawitz, 1996, p. 643).

Si le dernier aspect peut être diminué par la formation des enquêteurs, dans le cas des enquêtes au niveau des caisses locales de crédit, il est en particulier souvent difficile de localiser les emprunteurs identifiés par des méthodes d'échantillonnage aléatoire (un dossier de crédit sur trois, ou sur quatre, par exemple). Le risque est alors de se fier à la sélection des agents de crédit ou des élus, souvent socialement biaisée, de se limiter aux personnes se présentant spontanément à la caisse durant la période de l'enquête ou, quand les problèmes de transport sont aggravés par l'enclavement et le mauvais état des pistes rurales, de se restreindre aux villages les plus proches de la caisse alors que la distance constitue souvent un facteur important de variation des comportements vis à vis de l'implantation de la caisse locale.

Il est, de la même façon, très difficile de sélectionner des groupes de contrôle comparables aux emprunteurs, tant les différences entre les deux catégories sont souvent, dans un même lieu, marquées. Une des meilleures solutions consiste à sélectionner des personnes en cours de sélection pour un premier prêt, c'est à dire constituant de futurs emprunteurs, mais n'ayant jamais eu, à la date de l'étude, accès au crédit (ISEE, 2001).

Dans la logique des recommandations méthodologiques de AMIRA (Couty & Winter, 1983), la réalisation d'échantillon stratifié est donc souhaitable et repose sur une analyse préalable de la répartition des épargnants et des emprunteurs par zone géographique, par sexe, par catégories professionnelles et, le cas échéant, par niveau de revenus et par niveau de montant des transactions. Elle suppose de fait une connaissance préalable de la dispersion de la population totale en fonction de ces différents critères, ce qui est souvent possible par traitement des données de gestion de la caisse locale.

Collecte des données et fiabilité des traitements d'information

Une autre difficulté liée à l'approche par les flux résulte de la comparaison entre montant de crédit et flux financiers de l'unité économique. En effet, les variations liées au crédit sont souvent très faibles au regard des montants et du degré de confiance des données collectées. Par exemple, les enquêtes réalisées au Nicaragua montrent que le crédit ne représente que de l'ordre de 10 à 20 % du revenu annuel d'une famille paysanne, revenu dont la reconstitution par enquête, sur la base des données mémorisées par un emprunteur dont la méfiance vis à vis de la divulgation de ce type d'information peut être grande, est des plus aléatoires.

Au niveau macro-économique, l'approche économétrique nécessiterait également de disposer de séries de données fiables et continues. Son utilisation, à l'échelle régionale, dans le cas de l'utilisation de matrice de comptabilité sociale (N'Guyen & Colliot, 1992, Parot, 1998), ou des pays concernés, notamment en Afrique subsaharienne, pose un certain nombre de problèmes sur la qualité des informations disponibles. Charmes (1999), en exposant les difficultés de mesure du secteur informel, fait état d'une « *sous-estimation drastique* » au niveau du PIB par exemple. Cette difficulté est aggravée quand le champ d'étude chevauche secteur agricole, activités non marchandes et secteur informel dont l'une des caractéristiques rappelée par Charmes est justement son mauvais enregistrement.

Comme le souligne Winter (2002, p. 63), la sous-évaluation dont font preuve les économies en développement peut facilement être manipulée, « *en agrégeant et en moyennant, il est facile de trouver le sens d'une évolution en choisissant bien le début et la fin de la période de référence, il est facile de glisser d'une corrélation à une explication, avec le récurrent, mais introuvable* » toutes choses étant égales par ailleurs » et en négligeant de déterminer laquelle des deux variables est antérieure à l'autre ». D'où la difficulté d'approfondir, à partir de ce type d'approche, le sens des causalités analysées.

23. Quelques orientations

Fort de ses observations, et afin rester opérationnel, il semble donc préférable de réaliser un échantillonnage raisonné et stratifié, représentatif des différentes situations existantes, à partir des informations issues du dépouillement des documents de gestion internes à l'institution financière (fiches emprunteurs, dossiers de crédit, indicateurs d'activités, etc.). Sur la base de ce type d'échantillon, une première enquête peut permettre de reconstruire les flux monétaires et analyser l'utilisation du crédit, les revenus induits par ce dernier et identifier les sources de remboursement et les conséquences plus globales, sur le système famille-exploitation, de l'affectation de ces montants au remboursement du prêt. L'enquête doit permettre de collecter les éléments nécessaires à l'analyse de la logique socio-économique de l'emprunteur, éléments parfois non monétarisés (augmentation de l'autoconsommation, par exemple) et doit prendre en compte les trajectoires des unités économiques sur des échelles de temps plus longues que le simple cycle du crédit. La logique d'investissement d'un agent économique sera tout à fait différente suivant sa position dans le cycle de vie. Par exemple, un jeune agriculteur pourra être amené à s'endetter pour s'installer et s'équiper, alors qu'une personne en situation de cessation progressive d'activités pourra plutôt chercher à préparer sa succession et à transmettre son patrimoine.

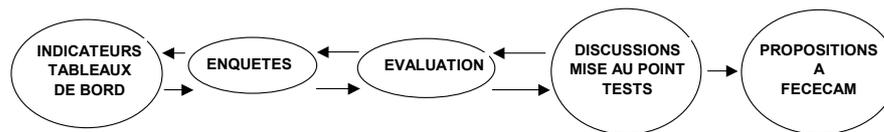
Pour comparer l'impact du crédit sur des activités très variées, un indicateur utile pourra être le taux de rentabilité du crédit. Ce taux correspond au ratio entre marge bénéficiaire et coût de production de l'activité financée par le crédit. Il permet de classer les différents types de crédit en fonction des marges dégagées après remboursement et donc, de leurs effets induits.

Il existe donc un enchaînement, voire un « *continuum* » (Hulme, 1997), entre suivi-évaluation à partir du système d'information et de gestion de la caisse, du « *marketing bancaire* » sur la clientèle, les produits financiers ou l'organisation du système destiné à améliorer les pratiques financières, les études d'impact et, enfin, travaux de recherche plus approfondis. Le premier niveau concerne d'abord l'exploitation des informations issues du système de gestion de l'institution financière et permet d'élaborer un certain nombre de statistiques sur les emprunteurs et leurs activités de crédit. La construction raisonnée, sur ces bases, d'un échantillon d'emprunteurs et de non-emprunteurs permet d'approfondir les modalités d'utilisation des services d'épargne ou d'assurance, d'accès aux différentes formes de crédit, leur utilisation et l'origine des remboursements, ainsi que les principaux effets sur les activités économiques et les revenus des emprunteurs. L'approche en termes d'impact permet de mieux appréhender les effets induits et les externalités, d'anticiper certains phénomènes au niveau méso-économique notamment et d'approfondir la dimension sociale des effets et ses répercussions économiques. Ces

résultats peuvent être, par ailleurs, croisés avec d'autres éléments issus de sources secondaires, en particulier, des nombreuses études socio-économiques réalisées dans les zones où sont implantées les institutions de microfinance, et confrontés lors de restitutions aux savoirs des différents acteurs internes au sein des institutions : salariés et élus des réseaux de microfinance étudiés.

Le « continuum » du suivi-évaluation et des recherches opérationnelles de la FECECAM-Bénin

	SUIVI-EVALUATION Comprendre		RECHERCHE OPERATIONNELLE Proposer		
	Suivi	Evaluation	Evaluer les innovations précédentes	Innovations à discuter et tester	Propositions de politiques
1 - Sociétaires, déposants et non-sociétaires	Taux de pénétration caractéristiques sociétaires et déposants				Extension du sociétariat et Nouvelles caisses
2 - Epargne	suivre et interpréter les évolutions de l'épargne			plan épargne-logement plan épargne-éducation	Politique d'épargne
3 - Crédit	répartition par types de crédit et par bénéficiaires	impact du crédit	TPCF MT culture attelée-habitat PCTA (Mono, Atlantique)	"TPCH" MT artisans crédit filière	Politique de crédit
4 - Equilibre financier (en liaison avec service et contrôleur financier)	comprendre les causes des résultats (7 variables de l'équilibre)				Politique de taux Maîtrise des charges Calcul du point mort
5 - Vie coopérative	connaissance du conseil d'administration et de l'assemblée générale	degré d'information et opinion des sociétaires			Politique de formation et Règlement intérieur
6 - Structuration	Evolution du nombre et de la taille des caisses		caisses villageoises	caisses communales	Création et Dédoublage des caisses



TPCF : Tout petit crédit aux Femmes
 TPCH : Tout petit crédit aux Hommes
 PCTA : Prêt court terme allongé

Cet enchaînement construit et mis en pratique dans le cadre, par exemple, du suivi-évaluation et des recherches opérationnelles (SE/RO) au niveau de la FECECAM au Bénin (Gentil & Doligez, 1999) rejoint l'approche « *audit d'impact* » suggérée par d'autres auteurs (Cheston & Alii, 1999), en support au pilotage stratégique des institutions de microfinance. On retrouve également ce type de compromis entre fiabilité, coût et opérationnalité des résultats dans les propositions effectuées par Sebtab (1998) sur les « *Lower-Cost Impact Assessment Methodologies* » destinées à analyser les tendances dans les changements liés aux interventions dans le domaine de la microfinance et discutées au sein du CGAP.

Enfin, des travaux plus systématiques peuvent être entrepris en matière d'enquêtes sur des échantillons plus importants dans le cadre de recherches universitaires. Faute de moyens, en milieu francophone notamment³⁰, ces derniers restent peu nombreux et très limités dans leur champ d'analyse.

Avec l'organisation de plus en plus fréquente d'observatoires régionaux (observatoires ruraux à Madagascar, observatoire de la Guinée maritime, etc.) réalisant des enquêtes ménages prenant en compte le suivi de la pauvreté, la réalisation d'enquêtes à intervalle régulier sur des échantillons représentatifs de la

³⁰ : Il existe des programmes de recherche associant praticiens de la microfinance et universitaires et bénéficiant de subventions publiques aux Etats-Unis (programmes financés par l'USAID) et en Angleterre (appui DFID). Voir, par exemple, Hulme et Mosley, 1996 ; Morduch, 1999 ou le programme *Imp Act* associant différentes universités anglaises et de nombreuses institutions de microfinance asiatiques et latino-américaines, mais, en France, il reste encore beaucoup à faire pour « rompre le cloisonnement » (Gentil, 2000).

population et prenant en compte l'accès au crédit et ses principaux impacts pourrait représenter une nouvelle voie d'étude d'échantillons statistiquement représentatifs pour compléter les études d'impact réalisées localement sur des échantillons de petite taille.

Une autre façon d'approfondir les informations obtenues dans les études d'impact pourrait être de mettre en place un suivi régulier des flux de trésorerie au niveau d'un échantillon restreint d'unités économiques. Mené sur plusieurs années et avec l'appui de chercheurs spécialisés, ce suivi peut permettre des analyses beaucoup plus fines des effets du crédit, ainsi qu'une meilleure compréhension des interactions entre disponibilités d'argent et les autres facteurs socio-économiques, comme l'illustrent par exemple les travaux de G. Ancey sur le pays Mossi au Burkina Faso (1983). Des travaux de recherche appuyés par l'INRA et le CIRAD comme ceux de S. Dury (1997) sur les comportements d'épargne en Indonésie ou G. N'Guyen sur l'entraide et sa fonction d'assurance au Burkina Faso (1998) relèvent de ce type de méthodologie. De façon plus accessible, ce type de suivi peut être réalisé en partie par des emprunteurs volontaires avec la mise en place d'un cahier de suivi des dépenses dans le cadre de programmes de conseil de gestion³¹ et servir de base à des travaux universitaires³². Malheureusement, à notre connaissance, ce type de travaux dont on verra tout l'intérêt dans le cas du Bénin, n'a pas encore fait l'objet d'une véritable utilisation en matière d'analyse des effets du crédit.

BIBLIOGRAPHIE CITEE

Aglietta M., 1995 : *Macroéconomie financière*, La Découverte, Paris, 126 p.

Aglietta M. & Orléan A., 2002 : *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, Paris, 378 p.

Althabe G., [1969]-2002 : *Oppression et libération dans l'imaginaire. Les communautés villageoises de la Côte orientale de Madagascar*, Maspéro/Re-découverte, Paris, 359 p.

Ancey G., 1975 : *Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain*, note AMIRA n°3, INSEE, Paris, 33 p.

Ancey G., 1983 : *Monnaie et Structures d'exploitations en pays Mossi*, ORSTOM, Paris, 240 p.

Arnsperger C. & Van Parijs P., 2000 : *Ethique économique et sociale*, La Découverte, Paris, 123 p.

Assidon E., 1986 : « Commerce captif, monétarisation et substitution d'importation : le cas de l'Afrique de l'Ouest », in *Revue Tiers-monde*, n°105, pp. 77-96.

Assidon E., 1997 : « Les comportements financiers : état des lieux n°1 », Communication à *l'atelier Ménages et Crise*, ORSTOM-CEDERS, Marseille, 12 p.

³¹ : Programmes qui tendent à se développer de façon expérimentale comme alternative aux démarches de vulgarisation agricole, cf Inter'Réseaux, 1996.

³² : Voir, par exemple, les travaux de thèse de J.M. Sourisseau sur les pratiques de gestion financière des exploitations agricoles de l'office du Niger au Mali (Sourisseau, 1999).

Barnes C. & Sebstad J., 2000 : *Guidelines for microfinance impact assessments*, AIMS, Washington D.C., 69 p.

Blanc J., 2000 : *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, L'Harmattan, Paris, n.p.

Bourdieu J., Cœuré B. & Sédillot B., 1997 : « Investissement, incertitude et irréversibilité : quelques développements récents de la théorie de l'investissement », in *Revue économique*, janvier 1997 et reproduit dans *Problèmes économiques*, n°2.534, septembre 1997, pp. 23-31.

Bouso P., Daubert P., Gauthier N. Parent M. & Ziégélé C., 1997 : *L'impact micro-économique du crédit rural au Cambodge*, éditions du Gret, Paris, 64 p.

Bridier M. & Michailof S., 1987 : *Guide pratique d'analyse de projets*, Economica, Paris, 302 p.

Brossier J., Chia E., Marschall E., 1984 : « Les agriculteurs et leurs pratiques de trésorerie », in *Economie rurale*, n°161, SFER, pp. 46-49.

Chao Beroff R., 1999 : *Les contraintes et les défis de la viabilité des systèmes de microfinance en zones rurales défavorisées en Afrique*, UNDP, 69 p.

Charmes J., 1999 : « Mesurer le non enregistré : un défi désormais relevé ? », in *Le Courrier ACP*, n.d., Commission européenne, Bruxelles, pp. 62-65.

Cheston S. & Reed L., 1999 : *Comment mesurer la transformation : Evaluation et amélioration de l'impact du Microcrédit*, multigraph. 17 p.

CIEDEL, 1999 : *Prise en compte de l'impact et construction d'indicateurs d'impact*, F3E, Paris, 40 p. & annexes.

Condé K., Bouju S. & Gentil D., 2001 : *Le Crédit rural de Guinée vu par ses acteurs. L'étude socio-anthropologique comme outil de changement institutionnel*, GRETCRG-IRAM, 95 p.

Conning J., 1997 : « Prêt de groupe, aléa moral et création d'une garantie sociale », in *Revue d'économie du développement*, 2/1997, pp. 65-101.

Couty Ph. & Winter G., 1983 : *Qualitatif et quantitatif, deux modes d'investigation complémentaires*, AMIRA, n°43, Paris, 78 p.

Djato K.K., 2001 : « Crédit agricole et efficacité de la production agricole en Côte d'Ivoire », in *Economie rurale*, n°263, Mai-juin 2001, pp. 93-106.

Doligez F., 1996 : « Etudes comparées de l'impact économique des systèmes de crédit rural », in *Revue Tiers-monde*, n°145, IEDES, pp. 187-202..

Doligez F., 2002 : *Innovations financières, financement du développement et dynamiques rurales : études comparées au Bénin, en Guinée et au Nicaragua*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Paris X, 606 p.

Doligez F. & Le Bissonnais A., 1996 : *Financement et développement, étude bibliographique*, IRAM-PRAOC, 46 p.

Dury S., 1997 : *Les comportements d'épargne des ménages ruraux*, INRA, série Etudes et recherches, n°108, 177 p. & annexes.

Faure G., 1990 : *Pression financière, monétarisation et individualisation des systèmes de production en zone cotonnière au Togo*, Thèse de doctorat, ENSAM, Montpellier, 480 p.

Fedele C., Capietto F. & Doligez F., 1994 : *Programa de apoyo a los pequeños y medianos productores de la región central de Panamá*, Rapport principal, Commission européenne, 173 p.

Fruman C. & Paxton J., 1998 : *Taux de pénétration et viabilité financière des institutions de microfinance privilégiant l'épargne ou le crédit : une analyse comparée de huit institutions africaines*, The World Bank, Washington D.C., 23 p.

Gaile G. L. & Foster J., 1996 : *Review of Methodological Approaches to the Study of the Impact of Microenterprise Credit Programs*, AIMS, 31 p. & annexes.

Geffray C., 1995 : *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne, essai sur l'exploitation paternaliste*, Karthala, Paris, 195 p.

Gentil D., 1999 : « Acteurs, normes et formes de régulation dans la microfinance », Communication à l'expertise collective « Ménages et Crises », n.p.

Gentil D., 2000 : « Rompre le cloisonnement », in *Techniques financières et Développement*, n°59-60, pp. 141-.

Gentil D. & Doligez F., 1997 : *Impact des systèmes financiers décentralisés*, SECOOP, Paris, 154 p.

Gentil D. & Doligez F., 1999 : *De l'euphorie aux zones de turbulence : la FECECAM-Bénin vue du suivi-évaluation (1995-1999)*, IRAM,

Gentil D. & Fournier Y., 1993 : *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Epargne et crédit en Afrique*, Syros, Paris, 271 p.

Gentil D. & Nieuwkerk M., 1999 : *Microfinance : Orientations méthodologiques*, Commission européenne, 2^{ième} édition, Bruxelles, 162 p.

Grawitz M., 1996 : *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 920 p.

Grenier J.Y., 2000 : « Penser la monnaie autrement », in *Annales - Histoire Sciences sociales*, n°6, EHESS-CRH, Paris, n.p.

Guérin I., 2001 : *Microfinance et autonomie féminine*, Working Paper n°240, Centre Walras, Lyon, 49 p.

Guille M., 1994 : « Savoir bancaire spécifique, marché du crédit et intermédiation bancaire », in *Economie appliquée*, ISMEA, Paris et repris dans *Problèmes économiques*, n°2429, pp. 19-25.

Hamiss O., 1997 : *Mise en place d'une enquête pour l'étude des stratégies d'épargne traditionnelle en bétail et d'épargne monétaire dans la Province du Soum au Burkina Faso*, Mémoire d'étude, CNEARC, Montpellier, 45 p. & annexes.

Hoff K., Braverman A. & Stiglitz J. E., 1993 : *The Economics of Rural Organization. Theory, Practice and Policy*, A World Bank Book, n. p.

Hugon P., 1995 : « Les entrepreneurs africains et l'analyse économique », in S. Ellis et Y. A. Fauré, *Entreprises et entrepreneurs africains*, Karthala-ORSTOM, Paris, 632 p.

Hugon P., 1996 : « Incertitude, précarité et financement local : le cas des économies africaines », in *Revue Tiers-monde*, n°145, IEDES, pp. 13-40.

Hugon P., 1996 : « Les innovations dans les sphères financières informelles et semi-formelles en Afrique sub-saharienne », in *Monde en développement*, n°94 (24), ISMEA, pp. 17-28.

Hulme D., 1997 : *Impact Assessment Methodologies for Microfinance : A Review*, CGAP, 45 p. & annexes.

Hulme D. & Mosley P., 1996 : *Finance against Poverty*, Routledge, Londres, 2 volumes.

Hulme D. & Mosley P., 1998 : "Microentreprise Finance : is there a Conflict Between Growth and Poverty Alleviation ?", in *World Development*, Vol. 26, n°5, pp. 783-790.

Inter'Réseaux, 1996 : *Conseil en gestion pour les exploitations agricoles d'Afrique et d'Amérique Latine*, dossier n°1, 62 p.

ISEE, 2001 : *Etude sur la mesure d'impact des institutions de microfinance*, miméo, Paris, 72 p.

Mazoyer M., 1981 : « Origines et mécanismes de reproduction des inégalités régionales de développement agricole en Europe », in *Economie rurale*, n°150-151, SFER, pp. 25-33.

Mc Kinnon R.I., 1973 : *Money and Capital in Economic Development*, The Brookings institution, Washington D.C., 184 p.

Méda D., 2002 : « Le capital social : un point de vue critique », in *L'économie politique*, n°14, 2^{ème} trimestre 2002, pp. 36-47.

Morduch J., 1999 : "The Microfinance Promise", in *Journal of Economic Literature*, Vol XXXVII, pp. 1569-1614.

Morduch J., 2000 : "The Microfinance schism", in *World Development*, vol 28, n°4, pp. 617-629.

Mosley P., 1998 : *The use of control group in impact assessments for microfinance*, Poverty-oriented Banking, Working Paper 19, BIT, Genève, 14 p.

N'Guyen G., 1998 : *Food Insecurity and the Evolution of Indigenous Risk-Sharing Institutions in the Sahel*, The Ohio State University, 226 p.

N'Guyen G., 1996 : « Une analyse néo-institutionnelle de la disparition des organisations traditionnelles d'assurance et de ses effets sur la sécurité alimentaire des populations agro-pastorales du Sahel », Communication au séminaire de l'AUPELF-UREF « Développement et transition vers l'économie de marché », Hanoï, 28 p.

N'Guyen G. & Colliot E., 1992 : *Contribution à une approche méthodologique d'évaluation des effets économiques d'un projet de crédit rural. Cas du projet de promotion du petit crédit rural au Burkina Faso*, CNEARC/ESAT/Sahel Action/CIRAD, Montpellier, 59 p. & annexes.

Nowak M., 1988 : « Une banque pour les pauvres : la Grameen bank du Bangladesh » in *Cahiers de l'Institut d'études sociales de Lyon*, n°1, p. 23-37.

Orléan A., 1994 : « Sur le rôle respectif de la confiance et de l'intérêt dans la constitution de l'ordre marchand », in *Revue du MAUSS*, n°4, repris par *Problèmes économiques*, n°2.422, mai 1995, pp. 7-14.

Parot L., 1998 : « De l'économie locale au modèle d'équilibre général calculable local : quel système d'information ? », in *Stateco*, INSEE, n°89, pp. 19-30.

Postel-Vinay G., 1998 : *La terre et l'argent, l'agriculture et le crédit en France du XVIII^e au début du XX^e siècle*, Albin Michel, Paris, 462 p.

Rahman A. & Wahid A. N. M., 1997 : „Le rôle de la Grameen bank dans le changement des rapports sociaux entre acteurs économiques au Bangladesh“, in *Alternatives Sud*, vol. IV, n°2, pp. 117-129.

Robineau C. (dir.), 1992 : *Les terrains du développement. Approche pluridisciplinaire des économies du Sud*, ORSTOM, Paris, 280 p.

De la Rocque M., 1997 : *Etude de l'impact des CVECA au pays dogon*, CIDR, 94 p.

Rossi C., 1993 : « Evaluation des enjeux sociaux lors de l'implantation d'une coopérative d'épargne et de crédit au Mali », in *bulletin*, n°6, APAD, pp. 57-65.

Rossier F., 2000 : *Mirage financier au cœur de la brousse. Le cas du PPPCR dans la province de la Tapoa au Burkina Faso*, mémoire d'anthropologie, Université Catholique de Louvain-La-Neuve, Belgique, 120 p.

Schumpeter J. A., 1911 : *La théorie de l'évolution économique*, Dalloz, Paris (rééd. 1983), 371 p.

Schumpeter J., 1935 [1911] : *Théorie sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, Dalloz, Paris, 371 p.

Schrieder G. & Sharmla M., 1999 : "Impact of Finance on Poverty reduction and Social Capital Information : A Review and Sintesis of Empirical Evidence", in *Savings and Development*, n°1, 1999, XXIII, pp. 67-91.

Sebstad J., 1998 : *Toward Guidelines for Lower-Cost Impact Assessment Methodologies For Microentreprise Programs*, AIMS, Washington D.C., 36 p. & annexes.

Sebstad J. & Chen G., 1996 : *Overview of Studies on the Impact of Microenterprise Credit*, AIMS, 24 p. & annexes.

Sen A., 2000 [1992] : *Repenser l'inégalité*, Seuil, Paris, 281 p.

Simanowitz A., 2001 : *Una revisión de Herramientas de Evaluación de Impacto*, Imp-Act, 41 p.

Sourisseau J.M., 1999 : « Les pratiques de gestion financière des exploitations agricoles de l'Office du Niger », *Communication à l'atelier sur la gestion des exploitations*, Office du Niger-Niono, multigraph., 6 p.

Stiglitz J. E., 2000 : *Principes d'économie moderne*, De Boeck Université, Bruxelles, 939 p.

Viel J.M., 1999 : *Une riche histoire de la société marchande*, John Libbey Eurotext, Montrouge, 210 p.

Von Pischke J.D., 1991 : *Finance at the frontier. Debt capacity and the role of credit in the private economy*, World Bank, Washington D.C., 430 p.

Winter G., 2002 : *L'impatience des pauvres*, PUF, Paris, 294 p.

Yaron J., 1992 : *Successful Rural Finance Institutions*, World Bank Discussion Papers n°150, Washington D.C., 120 p.

Yaron J., McDonald P. Benjamin, Jr & Piprek G. L., 1997 : *Rural Finance, Issues, Design and best Practices*, The World Bank, Washington D.C., 154 p.